

Financement

Formation professionnelle supérieure

Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec



Chef de chantier (formation à 11 modules)

Coût de la formation	Fr. 9 700.00
Subvention fédérale (Aucune à ce stade de la formation)	- Fr. 0.00
Subvention Commission professionnelle paritaire CPP (80%)	- Fr. 7 760.00
Forfait pour la perte de gains encourues pour les jours de cours	- Fr. 300.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 700.00
Solde	Fr. 940.00

Brevet fédéral de contremaître (formation à 8 modules)

Coût de la formation	Fr. 9 960.00
Taxe d'examen	Fr. 1 500.00
Subvention fédérale (50%, max. 9500, modules chef de chantier inclus)	- Fr. 9 500.00
Subvention Commission professionnelle paritaire CPP (40%)	- Fr. 3 984.00
Subvention CPP (100% de la taxe d'examen en cas de réussite, 75% en cas d'échec)	- Fr. 1 500.00
Forfait pour la perte de gains encourues pour les jours de cours	- Fr. 300.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 1 500.00
Solde	Fr. -5 324.00

Maîtrise fédérale (formation à 6 modules)

Coût de la formation	Fr. 8 450.00
Taxe d'examen	Fr. 1 500.00
Subvention fédérale (50%, max. 10500)	- Fr. 4 225.00
Subvention Commission professionnelle paritaire CPP (40%)	- Fr. 3 380.00
Subvention CPP (100% de la taxe d'examen en cas de réussite, 75% en cas d'échec)	- Fr. 1 500.00
Forfait pour la perte de gains encourues pour les jours de cours	- Fr. 300.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 2 000.00
Solde	Fr. -1 455.00

Tous les montants indiqués peuvent varier selon plusieurs facteurs, mais présentent une vision global des coûts. De plus chaque subvention est soumise à conditions selon les règlements auxquelles elles sont soumises

Version: 18 mai 2021